

Canada
Canada

LKC
JL
103
.15
158
1997

IC

Information

TROUSSES D'INFORMATION SUR LE PORTEFEUILLE

Le portefeuille de l'Industrie réunit les principaux ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur les marchés et de la politique microéconomique. Il permet d'instaurer un climat propice au partenariat et à l'innovation en s'appuyant sur ses propres forces et celles du secteur privé.

La trousse d'information sur le portefeuille de l'industrie contient une brochure et des feuilles de renseignements utiles sur les treize organismes qui composent le portefeuille de l'Industrie.

Pour plus de facilité, vous pouvez obtenir ces renseignements sur le site Web à l'adresse suivante : <http://strategis.ic.gc.ca/aboutus/ic-fre.html>

Portefeuille de l'INDUSTRIE

Le Portefeuille de l'Industrie du gouvernement du Canada

Innovation et partenariat,
facteurs d'emploi
et de croissance

Le monde industrialisé fait face à des changements sans précédent tandis qu'il se dirige à vive allure vers une économie mondialisée, fondée sur le savoir. Les moteurs de la nouvelle économie sont les réseaux de communications en expansion constante, les sciences et la technologie de pointe, et les nouveaux procédés de production.

Le gouvernement a relevé le défi ainsi posé en constituant un Portefeuille de l'Industrie qui a pour objectif principal d'encourager l'innovation, la compétitivité et l'équité au profit des entreprises et des consommateurs. Les organismes et programmes formant le Portefeuille mettent l'accent sur trois grandes actions qui jettent les bases de la prospérité économique du Canada aujourd'hui et au XXI^e siècle :

*Aider les entreprises à croître
en les informant, en les conseillant et en leur apportant un soutien financier.*

Promouvoir l'innovation.

*Créer un marché efficace,
équitable et compétitif.*

Aider les entreprises à croître

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment désormais l'épine dorsale de l'économie canadienne. Elles créent presque la moitié des nouveaux emplois au Canada et elles sont à l'origine de plus de la moitié de la production économique du pays. Et 90 p. 100 d'entre elles emploient cinq personnes ou moins.

Ce segment dynamique et novateur de la société promet de stimuler vigoureusement la croissance et la création d'emplois au Canada. Or, le Portefeuille de l'Industrie assure toute une gamme de services aux PME pour les aider à réaliser leur potentiel.

- Un *soutien financier* est assuré par le biais de programmes de prêts soigneusement ciblés proposés par la **Banque de développement du Canada (BDC)**, qui est la banque des petites entreprises du pays. La BDC montre la voie dans la prestation des services de gestion financière et elle met tout particulièrement l'accent sur l'exportation et les nouveaux secteurs de l'économie.
- Plusieurs éléments du Portefeuille offrent des *renseignements sur les marchés*. Par exemple, les **Centres de services aux entreprises du Canada** indiquent aux PME où se renseigner sur les débouchés possibles au pays et à l'étranger. **Statistique Canada** fournit également des renseignements sur les marchés, les tendances économiques et la démographie, ainsi que d'autres données importantes. De plus, les entreprises peuvent en tout temps accéder directement à quantité de renseignements commerciaux vitaux en consultant le site web **Strategis** (<http://strategis.ic.gc.ca>).
- Les organismes régionaux du Portefeuille de l'Industrie, à savoir l'**Agence de promotion économique du Canada atlantique**, le **Bureau fédéral de développement régional (Québec)**, **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada** et l'**Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario**, offrent des *conseils d'experts* sur diverses questions concernant les affaires, le commerce, la recherche et l'établissement d'alliances.
- **Équipe Canada** favorise le *commerce international* et l'*investissement étranger*. En collaborant avec ses partenaires des secteurs public et privé, le Portefeuille de l'Industrie procure aux entreprises canadiennes les informations, les compétences et les outils dont elles ont besoin pour devenir exportatrices et s'implanter sur de nouveaux marchés. En octobre 1996, le Portefeuille a lancé le programme **Partenaires pour l'investissement au Canada**, en tant que composante d'Équipe Canada, qui coordonne des campagnes ciblées destinées à attirer au Canada des investissements de sociétés multinationales.

Les PME canadiennes créent presque la moitié des nouveaux emplois, sont à l'origine de plus de la moitié de la production économique et comptent parmi les organismes les plus souples et les plus dynamiques du pays. Environ 90 p. 100 d'entre elles emploient cinq personnes ou moins.

- En présentant le Canada comme une destination touristique attrayante à long terme sur des marchés clés, la **Commission canadienne du tourisme** contribue à stimuler cette industrie du secteur tertiaire à forte intensité de main-d'œuvre et elle favorise ainsi la croissance économique et la création d'emplois. Des fonds supplémentaires ont été affectés récemment à la promotion du tourisme à l'étranger, et l'injection de capitaux propres dans la Banque de développement du Canada aidera à financer l'infrastructure touristique de taille moyenne et de haute qualité dans les centres non urbains.

Promouvoir l'innovation

Dans une économie mondiale, l'innovation est la clé du succès. Des techniques et des procédés de pointe servent à lancer de nouvelles entreprises et aident les industries établies à demeurer compétitives. Le Portefeuille de l'Industrie investit plus de deux milliards de dollars par an dans des projets scientifiques et technologiques de pointe propres à favoriser la croissance économique et à créer des emplois pour les Canadiens. Cet investissement représente environ 42 p. 100 des dépenses fédérales consacrées à la S-T.

- La nouvelle **Fondation canadienne pour l'innovation** financera en partie la modernisation de l'infrastructure de recherche des établissements d'enseignement postsecondaire et des hôpitaux de recherche du Canada, dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. La Fondation est une société autonome et indépendante du gouvernement, dont les membres appartiennent aux milieux de la recherche et au secteur privé. Le budget fédéral de 1997 la dote d'un investissement initial de 800 millions de dollars sur cinq ans. Grâce à des partenariats, la Fondation pourra réunir deux milliards de dollars en investissements dans l'infrastructure de recherche.
- Les **Réseaux de centres d'excellence** relient entre eux les centres de savoir scientifique pour former des groupes de chercheurs de secteurs public et privé et faciliter le partage des ressources de R-D et la réalisation d'objectifs communs. L'objectif est de faire intervenir le secteur privé le plus tôt possible dans le cycle de la recherche et de l'innovation. Bon nombre des 400 entreprises participantes sont des PME. Le **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)** joue un rôle clé dans les 14 Réseaux existants. Le budget fédéral de 1997 stabilise les crédits annuels réservés aux Réseaux à 47,4 millions de dollars.



- Par l'intermédiaire de **Partenariat technologique Canada**, le gouvernement fédéral investit dans des secteurs clés de la nouvelle économie : l'aérospatiale et la défense, les éco-industries, et les technologies dynamisantes telles que la biotechnologie et celles concernant les matériaux de pointe. Par ces investissements remboursables, il encourage le secteur privé à faire sa part à son tour, ce qui aide à garantir que les occasions de croissance et de création d'emplois demeurent au Canada.
- Le **Conseil national de recherches Canada (CNRC)** accentue la collaboration entre les secteurs privé et public, en mettant tout particulièrement l'accent sur le soutien technologique aux petites et moyennes entreprises. Par le biais du **Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)** et du **Réseau canadien de technologie (RCT)**, il appuie des projets qui stimulent la R-D au Canada et aident les partenaires à améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire techniques.
- Plusieurs programmes du Portefeuille qui portent sur l'**autoroute de l'information** contribuent à accroître la convergence et la concurrence ainsi qu'à augmenter la connectivité entre les Canadiens par la câblodistribution, les systèmes fonctionnant par satellite, les systèmes micro-ondes et les systèmes perfectionnés de communication sans fil. Grâce à l'infrastructure, toutes les collectivités canadiennes auront accès à des services dans une multitude de domaines, depuis l'enseignement jusqu'aux loisirs.
- L'**Agence spatiale canadienne** coordonne tous les éléments du Programme spatial canadien, y compris les activités du Canada relatives à la Station spatiale internationale (en particulier, celles concernant le **Système d'entretien mobile**), et les programmes des astronautes avec la NASA. Au Canada, l'Agence est responsable du satellite de télédétection RADARSAT, qui a été lancé en 1995 et dont les images sont maintenant commercialisées.
- Le **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)** accorde des subventions pour la recherche fondamentale dans les universités et il engage ces dernières à établir des partenariats avec l'industrie pour réaliser des projets particuliers. Avec l'appui de l'industrie, il encourage l'embauche et la formation de chercheurs compétents récemment diplômés.

La formule que représente le Portefeuille de l'Industrie favorise la mise en commun des ressources, la collaboration pour l'exécution de projets, et la réalisation conjointe d'activités utilisant au mieux le savoir-faire du gouvernement, au profit de la population canadienne et des entreprises.

- Le **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)** encourage lui aussi des recherches qui seront essentielles à la prospérité économique du pays. Ses découvertes aident les entreprises canadiennes à intégrer de nouvelles techniques à leurs pratiques commerciales actuelles.
- Dans le cadre de la **Stratégie emploi jeunesse** appliquée dans toute l'administration fédérale, le Portefeuille de l'Industrie a lancé divers programmes qui aident les jeunes du Canada à acquérir des compétences pour accroître leurs chances de trouver un emploi. Grâce à des programmes d'emplois d'été, menés de concert avec les organismes à but non lucratif et avec le secteur privé, et à des stages en commerce international, en sciences et en technologie, le Portefeuille de l'Industrie prépare les jeunes Canadiens à relever les défis de la nouvelle économie.

Créer un marché efficace, équitable et **compétitif**

Le Portefeuille de l'Industrie mène des activités particulières pour s'assurer que le marché demeure transparent et efficace, tout en étant équitable et compétitif. Les organismes du Portefeuille travaillent ensemble et veillent à ce que les règles du jeu soient équitables pour toutes les entreprises, tout en protégeant les intérêts des investisseurs et des consommateurs.

- Pour ce qui est du marché, le Portefeuille protège et informe les consommateurs et il tient à jour les normes nationales par le biais du **Conseil canadien des normes**, qui contribue à assurer la sécurité des

produits. La **constitution des entreprises et organismes à but non lucratif en personne morale** et la **protection de la propriété intellectuelle** forment aussi des volets du mandat général confié au Portefeuille.

- Les **lois et règlements sur la concurrence** énoncent les « règles du jeu » qui, au Canada, entretiennent la confiance des entreprises et des consommateurs. Il incombe au **Tribunal de la concurrence** d'encourager la concurrence au Canada, de s'assurer qu'elle est équitable, et de fixer les règles qui garantiront le bon fonctionnement des marchés.

En soutenant les entreprises, en créant un climat propice à l'innovation et en favorisant l'équité et la transparence sur le marché, le Portefeuille de l'Industrie contribue à la création d'emplois, à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie pour tous les Canadiens.

Le Portefeuille de l'Industrie comprend les organismes suivants :

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Agence spatiale canadienne

Banque de développement du Canada

Bureau fédéral de développement régional (Québec)

Commission du droit d'auteur Canada

Conseil canadien des normes

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil national de recherches Canada

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Industrie Canada

Statistique Canada

Tribunal de la concurrence

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Industrie Canada) 1997

ISBN 0-662-62-944-2
N° au cat. C2-316/1997
51393 B



Canada

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Principaux points de contact

Organismes du Portefeuille de l'Industrie

***Agence de promotion
économique du Canada
atlantique***

644, rue Main
C.P. 6051
Moncton (N.-B.) E1C 9J8
Téléphone : 1 800 561-7862
(506) 851-2271
[http://www.acoa.ca/
htm-f/index.htm](http://www.acoa.ca/htm-f/index.htm)

***Agence spatiale
canadienne***

6767, route de l'Aéroport
Saint-Hubert (Qc) J3Y 8Y9
Téléphone : (514) 926-4800
Télécopieur : (514) 926-4352
<http://www.space.gc.ca>

***Banque de
développement
du Canada***

Bureau 400
5, place Ville-Marie
Montréal (Qc) H3B 5E7
Téléphone : 1 888 INFO-BDC
(463-6232)
Télécopieur : (514) 283-2872
<http://www.bdc.ca>

***Bureau fédéral de
développement régional
(Québec)***

Bureau 3800
800, Tour de la place Victoria
C.P. 247
Montréal (Qc) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-6412
Télécopieur : (514) 283-3302

***Commission du droit
d'auteur Canada***

Bureau 800
56, rue Sparks
Ottawa (Ont.) K1A 0C9
Téléphone : (613) 952-8621
Télécopieur : (613) 952-8630

***Conseil canadien
des normes***

Bureau 1200
45, rue O'Connor
Ottawa (Ont.) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 995-4564
[http://www.scc.ca/
indexf.html](http://www.scc.ca/indexf.html)

**Conseil de recherches
en sciences humaines
du Canada**

350, rue Albert
C.P. 1610
Ottawa (Ont.) K1P 6G4
Téléphone : (613) 992-0691
Télécopieur : (613) 992-1787
z-info@SSHRC.CA

**Conseil de recherches
en sciences naturelles
et en génie du Canada**

350, rue Albert
Ottawa (Ont.) K1A 1H5
Téléphone : (613) 995-6295
Télécopieur : (613) 992-5337
<http://www.nserc.ca>

**Conseil national de
recherches Canada**

Édifice M-58, Bureau E307
1500, chemin de Montréal
Ottawa (Ont.) K1A 0R6
Téléphone : (613) 993-9101
<http://www.corpserv.nrc.ca>

**Diversification de
l'économie de l'Ouest
Canada**

8^e étage
200, rue Kent
C.P. 2128, succursale D
Ottawa (Ont.) K1P 5W3
Téléphone : (613) 952-9378
Télécopieur : (613) 952-9384
<http://www.wd.gc.ca>

**Industrie Canada
Administration centrale**

235, rue Queen
Ottawa (Ont.) K1A 0H5
Téléphone : (613) 941-0222
Télécopieur : (613) 954-6436
<http://strategis.ic.gc.ca>

Statistique Canada

Immeuble R.H. Coats
Angle de l'avenue Holland et
de la rue Scott, Pré Tunney
Ottawa (Ont.) K1A 0T6
Téléphone : 1 800 263-1136
(613) 951-8119
ATME : 1 800 363-7629
Télécopieur : (613) 951-0581
<http://www.statcan.ca>

Tribunal de la concurrence

Bureau 600
90, rue Sparks
Ottawa (Ont.) K1P 5B4
Téléphone : (613) 957-3172
Télécopieur : (613) 957-3170
<http://www.ct-tc.gc.ca>

Centres de services aux entreprises du Canada

<http://www.rcsec.org>

Centre de services aux entreprises du Canada — Yukon

Suite 201
208 Main Street
Whitehorse (Yuk.) Y1A 2A9
Téléphone : 1 800 661-0543
(403) 633-6257
Télécopieur : (403) 667-2001

Centre de services aux entreprises du Canada — Territoires du Nord-Ouest

3rd Floor
5004 - 54th Street
Yellowknife (T. N.-O.)
X1A 2L9

Téléphone : 1 800 661-0599
(403) 873-7958
Télécopieur : (403) 873-0101
Info-fax : (403) 873-0575
Info-fax : 1 800 661-0825

Centre de services aux entreprises du Canada — Colombie-Britannique

601 West Cordova Street
Vancouver (C.-B.) V6B 1G1
Téléphone : 1 800 667-2272
(604) 775-5525
Télécopieur : (604) 775-5520
Info-fax : (604) 775-5515

The Business Link — Edmonton (Alberta) Centre de services aux entreprises

Suite 100
10237 - 104th Street
Edmonton (Alb.) T5J 1B1
Téléphone : 1 800 272-9675
(403) 422-7722
Télécopieur : (403) 422-0040
Info-fax : (403) 495-4138
Info-fax : 1 800 563-9926

Centre de services aux entreprises du Canada — Saskatchewan

122 - Third Avenue North
Saskatoon (Sask.) S7K 2H6
Téléphone : 1 800 667-4374
(306) 956-2323
Télécopieur : (306) 956-2328
Info-fax : (306) 956-2310
Info-fax : 1 800 667-9433

Centre de services aux entreprises du Canada — Winnipeg (Manitoba)

8^e étage
330, avenue Portage
C.P. 2609
Winnipeg (Man.) R3C 4B3
Téléphone : 1 800 665-2019
(204) 984-2272
Télécopieur : (204) 983-3852
Info-fax : (204) 984-5527
Info-fax : 1 800 665-9386

Centre d'appels pour les entreprises Canada-Ontario

9^e étage
230, rue Richmond ouest
Toronto (Ont.) M5V 3E5
Téléphone : 1 800 567-2345
(416) 954-INFO
(4636)
Télécopieur : (416) 954-8597
Info-fax : (416) 954-8555
Info-fax : 1 800 240-4192

Info entrepreneurs — Montréal (Québec)

Bureau 12500
5, place Ville-Marie
Montréal (Qc) H3B 4Y2
Téléphone : 1 800 322-INFO
(4636)
(514) 496-INFO
(4636)
Télécopieur : (514) 496-5934
Info-fax : (514) 496-4010
Info-fax : 1 800 322-4010

Centre de services aux entreprises du Canada — Nouveau-Brunswick

1^{er} étage
570, rue Queen
Fredericton (N.-B.)
E3B 6Z6
Téléphone : 1 800 668-1010
(506) 444-6140
Télécopieur : (506) 444-6172
Info-fax : (506) 444-6169
Info-fax : 1 800 401-3201
ATME : 1 800 887-6550

Centre de services aux entreprises du Canada — Nouvelle-Écosse

1575 Brunswick Street
Halifax (N.-É.) B3J 2G1
Téléphone : 1 800 668-1010
(902) 426-8604
Télécopieur : (902) 426-6530
Info-fax : (902) 426-3201
Info-fax : 1 800 401-3201
ATME : 1 800 797-4188

Centre de services aux entreprises du Canada — Île-du-Prince-Édouard

75 Fitzroy Street, P.O. Box 40
Charlottetown (Î.-P.-É.)
C1A 7K2
Téléphone : 1 800 668-1010
(902) 368-0771
Télécopieur : (902) 566-7377
Info-fax : (902) 368-0776
Info-fax : 1 800 401-3201
ATME : (902) 368-0724

Centre de services aux entreprises du Canada — St. John's (Terre-Neuve)

90 O'Leary Avenue
P.O. Box 8687
St. John's (T.-N.) A1B 3T1
Téléphone : 1 800 668-1010
(709) 772-6022
Télécopieur : (709) 772-6090
Info-fax : (709) 772-6030

Bureaux régionaux d'Industrie Canada

Région de l'Atlantique

Industrie Canada

1801 Hollis Street
P.O. Box 940, Station M
Halifax (N.-É.) B3J 2V9
Téléphone : (902) 426-3458
Télécopieur : (902) 426-2624

Région du Québec

Industrie Canada

8^e étage
5, place Ville-Marie
Montréal (Qc) H3B 2G2
Téléphone : (514) 283-1885
Télécopieur : (514) 496-7003

Région de l'Ontario

Industrie Canada

4^e étage
1, rue Front ouest
Toronto (Ont.) M5J 1A5
Téléphone : (416) 973-5001
Télécopieur : (416) 973-8714

FedNor

Bureau 407
30, rue Cedar
Sudbury (Ont.) P3E 1A4
Téléphone : (705) 670-6513
Télécopieur : (705) 670-6103

Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest

Industrie Canada

Suite 540
9700 Jasper Avenue
Edmonton (Alb.) T5J 4C3
Téléphone : (403) 495-2951
Télécopieur : (403) 495-4582

Région du Pacifique (y compris le Yukon)

Industrie Canada

Suite 2000
300 West Georgia Street
Vancouver (C.-B.) V6B 6E1
Téléphone : (604) 666-1400
Télécopieur : (604) 666-8330

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Les petites et moyennes entreprises

Les quelque 2,3 millions de petites et moyennes entreprises (PME) du Canada sont le moteur de l'activité commerciale et de la création d'emplois et forment en quelque sorte l'épine dorsale de l'économie du pays.

Aujourd'hui, la moitié des emplois du secteur privé et presque 43 p. 100 de la production de ce même secteur sont attribuables aux PME, qui comprennent les entreprises à domicile. De plus, grâce au dynamisme, à la souplesse et à l'esprit d'entreprise qui les caractérisent, les PME passent à l'avant-scène de la nouvelle société fondée sur le savoir.

Aider les PME à croître

Au Canada, ce sont principalement les PME qui stimulent la croissance et créent des emplois, et c'est pourquoi le Portefeuille de l'Industrie accorde autant d'importance à leurs besoins. Afin d'y répondre et de s'assurer que les entreprises prospèrent, le Portefeuille et d'autres ministères fédéraux s'efforcent de créer un climat propice aux affaires et au commerce.

Afin d'instaurer ce climat d'affaires, le gouvernement fédéral s'est fixé des objectifs rigoureux quant à la réduction de la dette et du déficit; il simplifie les formalités administratives et élimine les règlements inutiles, et il fixe des normes novatrices, justes et transparentes en matière de concurrence.

Pour améliorer l'accès au financement, le Portefeuille de l'Industrie fournit aide et conseils aux petits entrepreneurs qui se lancent en affaires et aux sociétés qui cherchent des fonds pour améliorer leurs immobilisations. Les partenaires du Portefeuille collaborent aussi avec les institutions financières pour répondre aux besoins des PME.

Afin que les entreprises puissent profiter au maximum des nouveaux débouchés, les partenaires du Portefeuille de l'Industrie offrent des services professionnels, des renseignements opportuns et à jour sur les marchés et des conseils aux entrepreneurs qui exportent et font du commerce et à ceux qui travaillent dans les domaines de la recherche, des sciences et de la technologie de pointe.

Comment le Portefeuille de l'Industrie se met au service des PME

Strategis, site Internet primé d'Industrie Canada, procure aux entreprises, petites et grandes, un accès direct aux renseignements commerciaux les plus récents. Les utilisateurs y trouvent des données sur des industries particulières, sur des débouchés d'exportation et sur les capacités de diverses entreprises; ils y trouvent aussi des contacts d'affaires à l'étranger et des renseignements sur la conjoncture internationale; de nouveaux procédés et techniques; des gestionnaires-conseils et des services axés sur les marchés; la description de programmes gouvernementaux; des études microéconomiques, et bien d'autres choses encore. De plus, **Strategis** peut mettre rapidement l'utilisateur en rapport avec les experts d'Industrie Canada. L'adresse en est : <http://strategis.ic.gc.ca>

Le programme **Étudiants bien branchés** profite tant aux étudiants qu'aux entreprises. Dans le cadre de cette initiative du Portefeuille, des étudiants des universités et des collèges montrent à de petites et moyennes entreprises, au cours de séances personnalisées, comment se servir d'Internet pour se renseigner sur de nouveaux débouchés

commerciaux et améliorer leur compétitivité. Pour communiquer avec le programme Étudiants bien branchés, composez sans frais le **1-888-807-7777**.

Un réseau pancanadien de **Centres de services aux entreprises** procure aux gens d'affaires un accès direct à tous les programmes, services et sources d'information du gouvernement. La majorité des centres fonctionnent en collaboration avec des partenaires du secteur privé et des provinces. On peut s'adresser à eux en personne, par téléphone, par télécopieur et par courrier électronique.

La **Banque de développement du Canada (BDC)** offre un large éventail de produits de financement aux entreprises de toutes les tailles, depuis la micro-entreprise jusqu'aux sociétés plus grandes prêtes à prendre de l'expansion, par le biais de son vaste réseau national de 80 succursales. La BDC fournit aussi des services de consultation et de contrôle pour aider les gens d'affaires à bien gérer leur entreprise à chaque stade de sa croissance. Le Bureau fédéral de développement régional (Québec) a mis sur pied, avec le BDC, un Fonds IDÉE-PME qui offre une aide financière aux PME qui conçoivent et commercialisent des produits de pointe.

La **Loi sur les prêts aux petites entreprises** aide les PME à obtenir des emprunts à des conditions raisonnables dans les établissements financiers. Toutes les entreprises canadiennes (sauf les exploitations agricoles, les organismes à but non lucratif et les organismes religieux) dont les revenus bruts annuels sont inférieurs à cinq millions de dollars peuvent demander des prêts en vertu de ce régime. À la discrétion du prêteur, les prêts peuvent servir à financer, à concurrence de 90 p. 100, les achats et les améliorations d'immobilisations de trois catégories : les biens-fonds, les locaux d'entreprise, et l'équipement.

La **Coalition canadienne des réseaux d'affaires**, que dirige le secteur privé, encourage les PME à former des alliances stratégiques afin d'accroître leur compétitivité et de percer sur de nouveaux marchés. Les entreprises en expansion qui ont besoin de capital-risque peuvent s'adresser au **Plan d'investissement communautaire du Canada**, qui aide les collectivités à mettre leurs propres ressources à profit.

Quatre organismes de développement régional — l'**Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)**, le **Bureau fédéral de développement régional (Québec) (BFDR-Q)**, l'**Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario (FedNor)** et

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) — mettent en valeur les atouts et les débouchés régionaux. En règle générale, ils évaluent et soutiennent les projets de développement économique ne relevant pas du mandat ordinaire des établissements financiers du secteur privé. Par exemple, **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada** a obtenu, pour de petites entreprises, des prêts à taux commercial auprès d'établissements financiers, de coopératives, de la Société du crédit agricole et de la **Banque de développement du Canada**. L'**Initiative fédérale du développement économique du Nord de l'Ontario** offre des services semblables aux entreprises de sa propre région. Au Québec, le **Bureau fédéral de développement régional (Québec)** a conclu des ententes de partenariat avec cinq établissements financiers afin de mettre 150 millions de dollars à la disposition de PME québécoises offrant des gammes de produits de la « nouvelle économie ». Ces programmes répondent aux besoins financiers des PME qui veulent réaliser des projets de R-D menant à la commercialisation de technologies et de produits nouveaux ou améliorés.

Les **Fonds de prêts commerciaux** sont des fonds de placement destinés à des industries prometteuses ayant cependant du mal à trouver des capitaux. Les secteurs visés comprennent : la santé, la biotechnologie et l'environnement; la technologie de l'information et les télécommunications; d'autres domaines fondés sur le savoir; et le tourisme. Les Fonds sont gérés par **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**.

Entreprise autochtone Canada (EAC) fait valoir la compétitivité des sociétés autochtones sur les marchés canadiens et étrangers, dans les domaines du tourisme et de la technologie, et la valeur des jeunes entrepreneurs. En collaboration avec des partenaires du Portefeuille de l'Industrie, le programme offre toute une gamme de services et d'éléments de soutien et d'information afin d'aider les entreprises autochtones, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci. Aujourd'hui, plus de 30 sociétés de financement autochtones, mises sur pied grâce au programme, fournissent des prêts et des services financiers aux entreprises autochtones situées dans les réserves et en dehors de celles-ci.

Le **Conseil canadien des normes (CCN)**, autre organisme du Portefeuille, fournit aux petites entreprises les informations dont elles ont besoin pour s'assurer que leurs produits et services satisfont aux exigences des marchés mondiaux.

Statistique Canada s'occupe de la collecte et de l'analyse des données statistiques. Ce ministère met à la disposition des entreprises et du public des données démographiques, sociales, socio-économiques et économiques. Chaque année, il vend environ 1,2 million d'exemplaires de publications, reçoit 1,3 million de demandes de données et répond à plus de 400 000 demandes de renseignements faites par téléphone.

Dans le cadre de la **Stratégie emploi jeunesse** appliquée dans toute l'administration fédérale, le Portefeuille de l'Industrie a lancé divers programmes qui aident les jeunes du Canada à acquérir des compétences pour accroître leurs chances de trouver un emploi. Grâce à des stages en commerce international, en sciences et en technologie et à des programmes d'emplois d'été, menés de concert avec les organismes à but non lucratif et avec le secteur privé, le Portefeuille de l'Industrie prépare les jeunes Canadiens à relever les défis de la nouvelle économie.

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Le commerce et l'investissement

L'histoire montre qu'il existe une relation claire entre le commerce international et l'investissement étranger et que les pays et les entreprises qui encouragent les placements transfrontaliers réussissent généralement mieux que les autres. Il est donc essentiel non seulement que le Canada demeure compétitif sur les marchés existants, mais aussi que le gouvernement et les entreprises conjuguent leurs efforts pour trouver de nouveaux débouchés extérieurs et de nouvelles possibilités d'investissement.

Afin d'accroître le commerce et l'investissement, le gouvernement fédéral, les provinces, les territoires et le secteur privé ont adhéré à la formule **Équipe Canada**. Le Portefeuille de l'Industrie est membre d'Équipe Canada et, grâce à ses programmes et services de promotion du commerce international, il contribue beaucoup à la réussite des entreprises canadiennes dans le monde.

Le Portefeuille de l'Industrie collabore avec des partenaires de toutes les régions du pays afin de fournir aux sociétés canadiennes — en particulier, aux petites et moyennes entreprises — les informations, les outils et les connaissances dont elles ont besoin pour devenir exportatrices et pour s'implanter sur des marchés étrangers.

Dans un premier temps, les entreprises, grandes et petites, peuvent consulter *Strategis*, site Internet primé d'Industrie Canada. *Strategis* constitue aussi pour les organismes internationaux de recherche et d'affaires une fenêtre ouverte sur les produits, les services et les résultats de recherche que l'industrie et les milieux canadiens des sciences et de la technologie ont à offrir. Cette base de données, qui contient des informations sur le commerce et les marchés internationaux, est mise à jour régulièrement. L'adresse en est : <http://strategis.ic.gc.ca>

Le réseau pancanadien de **Centres de services aux entreprises du Canada** fournit aux entrepreneurs des renseignements sur les services fédéraux et provinciaux se rapportant au commerce. C'est souvent à eux que s'adressent en premier lieu les nouveaux exportateurs qui ont besoin d'informations générales sur les marchés.

Les exportateurs ont également accès aux conseils offerts par les experts des **Centres du commerce international** installés dans la plupart des grandes villes canadiennes. Fruits d'un effort conjoint d'Industrie Canada et d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, les Centres mettent les exportateurs en rapport avec les délégués commerciaux dans les ambassades et les hauts-commissariats du Canada partout dans le monde.

Par ailleurs, 23 **équipes sectorielles nationales** disséminées dans le pays sont chargées de renforcer les liens commerciaux et les relations d'affaires entre tous les intervenants des divers secteurs industriels tels que ceux de l'automobile, de l'aérospatiale, de la technologie de l'information et des télécommunications. C'est là un autre effort que le Portefeuille de l'Industrie déploie avec ses partenaires fédéraux et provinciaux et avec ceux du secteur privé.

Le programme **Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC)**, qui est un volet important de la stratégie d'investissement du gouvernement, sert à faire valoir le pays avec dynamisme dans le monde. Le programme a pour objet d'encourager les multinationales à faire de nouveaux placements au Canada et à élargir les investissements actuels.

L'Initiative d'expansion du commerce et des marchés autochtones aide les entreprises autochtones admissibles à opérer la transition

entre leurs marchés habituels et des marchés régionaux, interprovinciaux et internationaux plus grands. Prenant exemple sur Équipe Canada, **Entreprise autochtone Canada** collabore avec Industrie Canada, avec d'autres ministères et avec le secteur privé pour trouver de nouveaux débouchés commerciaux et soutenir les entreprises qui cherchent à en profiter.

Les normes internationales constituent un aspect important du commerce mondial.

Le **Conseil canadien des normes (CCN)** supervise la participation du pays à l'élaboration de ces normes.

Le **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)** finance des recherches qui aideront des entreprises canadiennes à soutenir la concurrence mondiale, grâce à une meilleure gestion de leurs ressources techniques, financières et humaines.

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Les sciences et la technologie

L'économie canadienne connaît une profonde transformation qui rivalise avec celle qu'a entraînée la Révolution industrielle. Le savoir, l'information et la communication en temps réel, de même que les procédés de fabrication et les matériaux de pointe, sont à l'origine de cette évolution.

Les industries du savoir semblent contribuer davantage à la croissance économique et à la création d'emplois que les secteurs d'activité traditionnels, et la petite entreprise est à l'avant-garde de cette expansion économique. Par exemple, les statistiques révèlent qu'entre 1984 et 1994, il y a eu un gain net de plus de 800 000 emplois chez les Canadiens qui ont poursuivi des études postsecondaires. Or, pendant la même période, ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires ont subi une perte nette de 1,4 million d'emplois.

Pour que le Canada demeure compétitif à l'échelle mondiale, le gouvernement fédéral investit massivement dans la technologie de pointe; la part du Portefeuille de l'Industrie

s'élève d'ailleurs à environ 42 p. 100 des dépenses fédérales consacrées à la S-T. Voici quelques exemples qui montrent comment le Portefeuille fait fructifier les ressources réservées aux sciences et à la technologie.

Partenariats scientifiques avec les entreprises

La nouvelle **Fondation canadienne pour l'innovation** financera en partie la modernisation de l'infrastructure de recherche des établissements d'enseignement postsecondaire et des hôpitaux de recherche du Canada, dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. La Fondation est une société indépendante, détachée du gouvernement, dont les membres proviennent des milieux de la recherche et du secteur privé. Le budget fédéral de 1997 la dote d'un investissement initial de 800 millions de dollars qui s'étalera sur cinq ans. Grâce à des partenariats, la Fondation sera en mesure de réunir des investissements de deux milliards de dollars dans l'infrastructure de recherche.

Partenariat technologique Canada investit dans les nouvelles technologies mises au point par des entreprises canadiennes et contribue à leur mise en marché. Les investissements, qui peuvent représenter jusqu'au tiers des coûts admissibles, suscitent une contribution financière supplémentaire de la part du secteur privé, ce qui crée un effet multiplicateur. Le programme est axé sur trois secteurs clés de la nouvelle économie : les technologies dynamisantes (par exemple, la biotechnologie et les procédés de production et les matériaux de pointe); l'aérospatiale et la défense (y compris la reconversion des industries de défense); enfin, les technologies environnementales. Les investissements sont entièrement remboursables sous forme de redevances perçues sur les ventes de produits et de procédés qui remportent du succès. Le fonds atteindra 250 millions de dollars d'ici 1998-1999.

Le **Conseil national de recherches Canada (CNRC)** soutient la R-D industrielle de diverses façons, en menant notamment des programmes de recherche en collaboration pour mettre au point et exploiter des technologies clés. Les instituts de recherche du CNRC se concentrent sur des domaines essentiels pour l'économie canadienne fondée sur le savoir : la biotechnologie, la construction, la fabrication ainsi que l'information et les télécommunications. Le CNRC offre des moyens et des services considérables : de grands laboratoires, des informations scientifiques et techniques, des conseils et de l'assistance techniques, des possibilités d'utilisation de licences, et des services d'essai, d'analyse et de calibrage.

Le **Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)** du CNRC aide les sociétés canadiennes à découvrir et à adopter des solutions technologiques provenant de sources canadiennes et étrangères variées. En conséquence, les entreprises peuvent introduire des produits et des services novateurs

tout en améliorant leur efficacité et leur productivité et en réduisant leurs risques. Le PARI met à la disposition des entreprises un réseau de plus de 250 conseillers en poste dans 90 localités du pays. Ces personnes, qui donnent des conseils techniques et des consultations d'affaires personnelles, travaillent dans 140 organismes qui s'intéressent à la technologie (universités, collèges, laboratoires de recherche provinciaux et centres de technologie). Le budget fédéral de 1997 maintient les crédits du programme à 97 millions de dollars par année.

Le Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC va de pair avec le **Réseau canadien de technologie (RCT)**, lequel aide les petites et moyennes entreprises à satisfaire à leurs besoins en technologie. Le RCT travaille avec d'autres organismes relevant du Portefeuille de l'Industrie, tels que la **Banque de développement du Canada (BDC)**, les **organismes de développement régional** et **Industrie Canada**.

Le **Programme de partenariat de recherche du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)** supervise la participation de plus d'un millier d'entreprises canadiennes à des partenariats à frais partagés conclus avec les universités. Les sociétés participantes ont accès à la recherche de pointe en sciences et en génie qui s'effectue dans les laboratoires des universités de tout le pays. Parmi les activités admissibles, mentionnons la R-D générique, les projets menés en collaboration, les réseaux de recherche et le fonctionnement de chaires de recherche industrielle. Le CRSNG accorde aussi son appui à des étudiants diplômés exécutant des recherches en vue de leur thèse dans des domaines industriels, et il partage avec l'industrie les coûts salariaux liés à l'engagement d'étudiants récemment diplômés des premier, deuxième et troisième cycles.

Les **Réseaux de centres d'excellence (RCE)** relient les centres du savoir scientifique pour former ainsi des groupes de chercheurs des secteurs public et privé et faciliter le partage des ressources de R-D et la réalisation d'objectifs communs sur ce plan. Les Réseaux ont pour objet de faire intervenir le secteur privé le plus tôt possible dans le cycle de la recherche et de l'innovation. Bon nombre des 400 entreprises participantes sont des PME. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie joue un rôle clé dans les 14 réseaux actuels. Le budget fédéral de 1997 a stabilisé au niveau de 47,4 millions de dollars les crédits annuels réservés aux Réseaux.

Le **Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)** est un autre acteur important dans les Réseaux de centres d'excellence. Il finance la recherche en sciences humaines dans des domaines qui sont essentiels à la conception, à l'exécution et à l'évaluation de nombreux programmes d'intérêt public. Les recherches sur les soins de santé, sur le perfectionnement des ressources humaines, sur l'immigration et l'économie, sur la dimension humaine du changement technologique, sur la gestion favorisant la compétitivité à l'échelle mondiale et sur la culture font toutes partie du mandat du CRSH.

Le **Programme de partenariat en biotechnologie** travaille avec les institutions financières à faciliter l'accessibilité des capitaux aux petites entreprises et aux industries nouvelles. Le programme est administré par **Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**, organisme qui relève du Portefeuille de l'Industrie.

Le **Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)** est un partenariat qui regroupe plus de 140 organismes des secteurs public et privé. Ce programme du Portefeuille met au point des technologies de l'information, des produits, des applications, des logiciels et des services connexes pour améliorer la productivité dans son ensemble.

Le **Centre de recherches sur les communications (CRC)** d'Industrie Canada mène des recherches de pointe dans un certain nombre de domaines qui revêtent une importance cruciale pour la compétitivité du Canada sur la scène internationale. Ainsi, il réalise des projets concernant les communications par satellite, la radiodiffusion, la radiocommunication et la science de la radio. Grâce aux travaux du CRC, les organismes qui cherchent des produits ou services à commercialiser peuvent obtenir la permission d'exploiter sous licence plus d'une centaine de technologies protégées.

Les portes du centre de recherches du CRC sont ouvertes aux PME du secteur de la technologie de pointe qui se servent de la propriété intellectuelle du CRC; elles le sont également aux entreprises qui démarrent et qui souhaitent profiter de laboratoires spécialisés et de bancs d'essai.

L'**Agence spatiale canadienne (ASC)** coordonne tous les éléments du Programme spatial canadien, y compris les activités du Canada relatives à la Station spatiale internationale (en particulier, celles concernant le **Système d'entretien mobile**), et les programmes des astronautes. L'Agence travaille en étroite collaboration avec la NASA et d'autres partenaires étrangers qui s'intéressent à l'espace. Au Canada, elle a la responsabilité du satellite de télédétection RADARSAT, lancé en 1995. -

Le **Conseil canadien des normes (CCN)** encourage l'adoption des normes internationales au Canada et leur adaptation aux marchés intérieurs. Voilà qui facilite l'acceptation à l'étranger des produits fabriqués au Canada et l'introduction au Canada de technologies mises au point aux quatre coins du monde.

Statistique Canada (SC) s'occupe de la collecte et de l'analyse des données statistiques. Il met à la disposition du public des données démographiques, sociales, socio-économiques et économiques. Chaque année, il vend environ 1,2 million d'exemplaires de publications, reçoit 1,3 million de demandes de données et répond à plus de 400 000 demandes de renseignements faites par téléphone.

Initiatives relatives à l'autoroute de l'information

L'autoroute de l'information, secteur important où l'innovation technologique est rapide, supporte des systèmes de câblodistribution, des systèmes fonctionnant par satellite, des systèmes micro-ondes et des systèmes perfectionnés de communication sans fil. Pour aider les Canadiens à se préparer à une expansion de ce réseau de diffusion des connaissances et des informations, les programmes du Portefeuille de l'Industrie amènent l'information dans les collectivités du Canada tout entier.

- Dans le cadre du **Réseau scolaire canadien** (<http://www.rescol.ca>), 16 500 écoles, 3 400 bibliothèques et 450 écoles des Premières Nations se brancheront sur Internet d'ici la fin de l'exercice 1998-1999.
- Le **Programme des ordinateurs pour les écoles** (<http://info.ic.gc.ca/ic-data/cfs>) distribue du matériel informatique excédentaire aux écoles et aux bibliothèques du pays. À ce jour, plus de 25 000 ordinateurs et 45 000 exemplaires de logiciels ont été ainsi répartis. L'objectif consiste à distribuer 100 000 ordinateurs d'ici l'an 2000.
- Grâce au **Programme d'accès communautaire (PAC)** (<http://pac.unb.ca>), 5 000 collectivités rurales, éloignées ou autochtones seront branchées à Internet d'ici l'an 2000. Les postes d'accès à l'information sont généralement aménagés dans des centres communautaires, des bibliothèques publiques et des écoles.
- Le site web **Strategis** (<http://strategis.ic.gc.ca>) fournit aux entreprises canadiennes des renseignements sur les marchés intérieurs et les marchés d'exportation, et les aide ainsi à demeurer compétitives à l'échelle mondiale. Il ouvre également aux utilisateurs d'Internet à l'étranger une fenêtre sur les débouchés existant au Canada dans les domaines des affaires, des sciences et de la technologie.

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

L'autoroute de l'information

En 1994, dans le cadre de son *Programme emploi et croissance*, le gouvernement a formulé sa stratégie sur l'autoroute de l'information.

La stratégie prévoit la mise sur pied d'un réseau d'information de haute qualité et peu coûteux qui donnera aux Canadiens accès aux possibilités qu'offre l'ère de l'information en matière d'emploi, de formation, de soins de santé, de loisirs, d'investissement et de prospérité. Trois grands objectifs guident l'élaboration de l'autoroute canadienne de l'information.

- Créer des emplois grâce à l'innovation et à l'investissement.
- Renforcer la souveraineté et l'identité culturelle du Canada.
- Garantir l'accès universel, à un prix raisonnable.

Afin d'atteindre ces objectifs, le gouvernement actuel achève la refonte des politiques du Canada sur les télécommunications, qui procurera au pays un des régimes les plus conviviaux, les plus compétitifs et les plus prospectifs du monde.

Prix abordable et choix

La concurrence sur l'inforoute encouragera l'innovation, ce qui entraînera la mise au point de nouveaux produits et services, la création d'emplois et la croissance économique. L'objectif consiste à offrir à la population canadienne quatre « voies » compétitives sur l'autoroute de l'information : le téléphone, la câblodistribution, les communications sans fil, et les systèmes fonctionnant par satellite.

Les consommateurs seront donc en mesure de choisir comment et de qui ils recevront leurs services de communications. Ils pourraient, par exemple, capter une émission de télévision via leur ligne téléphonique, naviguer sur Internet en utilisant le câble modem, et obtenir une vidéo à la carte par satellite ou par un système de communications sans fil à large bande. La gamme des possibilités s'élargira dans les mois et années à venir, à mesure que de nouveaux services multimédias seront offerts.

Accès universel

L'attrait principal de l'inforoute tient au fait qu'elle offre à **tous** les Canadiens l'occasion de participer à l'évolution de l'économie fondée sur le savoir au XXI^e siècle. Pour bien s'assurer que le Canada ne créera pas un système dont certaines personnes seront exclues, le Portefeuille de l'Industrie travaille à garantir l'accès universel à l'inforoute, à un prix raisonnable.

Grâce au programme **Rescol** (<http://www.rescol.ca>), le Portefeuille branchera 16 500 écoles, 3 400 bibliothèques et 450 écoles des Premières Nations à Internet d'ici la fin de l'exercice 1998-1999.

Le **Programme des ordinateurs pour les écoles** (<http://info.ic.gc.ca/ic-data/cfs>) distribue le matériel informatique excédentaire aux écoles et aux bibliothèques du pays. À ce jour, plus de 25 000 ordinateurs et 45 000 exemplaires de logiciels ont été ainsi répartis. L'objectif consiste à distribuer 100 000 ordinateurs d'ici l'an 2000.

Grâce au **Programme d'accès communautaire (PAC)** (<http://pac.unb.ca>), 5 000 collectivités rurales, éloignées ou autochtones seront branchées à Internet d'ici l'an 2000. Les postes d'accès à l'infonroute sont généralement aménagés dans des centres communautaires, des bibliothèques publiques et des écoles.

Le **Répertoire national des diplômé(e)s** (<http://rnd.rescol.ca>) est une base de données bilingue que l'on peut consulter sur Internet; il contient les profils d'étudiants de toutes les parties du Canada qui ont fait des études postsecondaires et qui viennent d'obtenir leur diplôme. Les dossiers des employeurs et des candidats demeurent anonymes jusqu'à ce qu'une entreprise s'intéresse de plus près à des curriculum vitae particuliers.

Compétitivité : encourager l'innovation

De plus en plus, la croissance économique va de pair avec l'utilisation de la technologie. Le Portefeuille de l'Industrie contribue à combler les lacunes existant au Canada sur le plan des

connaissances et il aide à faire passer des produits du stade de la recherche-développement à celui de la mise en marché.

Le programme **Étudiants bien branchés** profite tant aux étudiants qu'aux entreprises. Dans le cadre de cette initiative du Portefeuille, des étudiants des universités et des collèges montrent à de petites et moyennes entreprises, au cours de séances personnalisées, comment se servir d'Internet pour se renseigner sur de nouveaux débouchés commerciaux et améliorer leur compétitivité. Ainsi, les étudiants travaillent pour payer leurs études tout en acquérant des compétences et en prenant connaissance des possibilités d'emploi. Pour communiquer avec le programme Étudiants bien branchés, composez sans frais le **1-888-807-7777**.

Le site Internet **Strategis** (<http://strategis.ic.gc.ca>) fournit aux entreprises canadiennes des renseignements sur les débouchés potentiels, le commerce et l'exportation, qu'elles peuvent intégrer à leurs plans stratégiques. Le site contient plus de 300 000 documents sur les marchés, les secteurs de l'industrie et les nouveaux produits, services et techniques. Il comporte aussi un répertoire de plus de 33 000 techniques utilisables sous licence et inventées dans le monde entier, notamment par des organismes de R-D; les dossiers indiquent la gamme des compétences nécessaires et fournissent des ressources.

Le **Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement (CANARIE)** est un partenariat regroupant plus de 140 membres des secteurs privé et public. Il conçoit de nouveaux produits, logiciels, applications, techniques et services de réseautage.

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Les jeunes du pays

C'est pour les jeunes du Canada que l'avenir économique du pays importe le plus. Comme ils grandissent à l'ère de l'information, les jeunes Canadiens sont déjà bien outillés pour tirer pleinement profit des programmes du Portefeuille de l'Industrie qui les aideront à se préparer à relever les défis qui s'annoncent.

Dans le cadre de la **Stratégie emploi jeunesse (SEJ)** annoncée récemment, le Portefeuille de l'Industrie aide les travailleurs de demain à prendre une longueur d'avance sur les plans de l'emploi et de l'acquisition de compétences. La SEJ regroupe les programmes suivants :

- Stages internationaux (Horizons Plus)
- Stages en technologie
 - Stages en technologie axés sur l'autoroute de l'information (Projets d'emploi pour la jeunesse du Programme d'accès communautaire; Programme d'expérience de travail technique « Ordinateurs pour les écoles »; Projets d'emploi pour la jeunesse sur le Réseau scolaire canadien)
 - Programme de stages en sciences et en technologie dans les PME

- Stages en sciences (camps d'initiation à l'information, aux sciences et à l'entrepreneuriat, et Programme collaboratif de stages intramuros en recherche scientifique du CNRC)
- Programme « Objectif emplois d'été pour étudiants » (programmes Étudiants bien branchés et Collections numérisées de Rescol, Programme d'accès communautaire).

Le programme **Horizons Plus** permet à des diplômés récents de faire des stages de six mois dans des PME. Les stages aideront celles-ci à se préparer à l'exportation et à se trouver de nouveaux débouchés à l'étranger. Horizons Plus va créer, pour les diplômés participants, de nombreux emplois dans la commercialisation des exportations et contribuer à l'accroissement du nombre de PME exportatrices.

Les **Projets d'emploi pour la jeunesse du Programme d'accès communautaire** procurent du travail à des jeunes Canadiens des régions rurales et éloignées qui sont chômeurs ou sous-employés.

Le **Programme d'expérience de travail technique « Ordinateurs pour les écoles »** est un prolongement du Programme des ordinateurs pour les écoles. Dans sa forme élargie, le programme fournira 100 000 ordinateurs aux écoles d'ici la fin de l'exercice 1998-1999 et donnera à de jeunes Canadiens l'occasion d'acquérir une expérience pratique en technologie.

Pour obtenir plus de détails sur les programmes offerts dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse, visitez le site <http://strategis.ic.gc.ca/jeunesse>

Possibilités d'emploi pour les diplômés

Les **Projets d'emploi pour la jeunesse sur le Réseau scolaire canadien** permettront d'engager de jeunes diplômés qui aideront des écoles et des bibliothèques à se brancher au Rescol et à Internet. Les étudiants fourniront une aide technique et montreront aux utilisateurs comment intégrer la technologie de l'information à l'acquisition des connaissances.

Les diplômés récents des collèges et des universités d'un bout à l'autre du Canada commercialisent leurs compétences sur le site web du **Répertoire national des diplômé(e)s**. Les étudiants peuvent y verser leur curriculum vitae préapprouvé et mettre l'information à jour à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe qui leur sont assignés. Les candidats tout comme les employeurs demeurent anonymes tant que des entreprises ne s'intéressent pas à un c.v. en particulier. On peut effectuer des recherches dans cette base de données bilingue à l'adresse : <http://rnd.rescol.ca>

Le **Conseil national de recherches Canada (CNRC)** offre chaque année des emplois orientés sur la carrière à près de 300 jeunes. Le CNRC procure également du travail à environ 200 diplômés récents par l'entremise de son Programme de chercheurs associés.

Bourses d'études et de recherche

Environ 1 500 **bourses d'études supérieures** sont remises chaque année à des personnes qui font des études en sciences naturelles ou en génie. Par ailleurs, le **Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)** attribue chaque année 160 autres **bourses d'études supérieures à l'intention de l'industrie**. Il s'agit d'un programme mené conjointement par le CRSNG et les sociétés participantes.

Bourses de recherche

Dans le cadre de six différents programmes, **des bourses de doctorat, d'études postdoctorales et de recherche** sont offertes à des personnes poursuivant une carrière dans un certain nombre de disciplines, y compris les sciences sociales et les sciences humaines. Ces programmes sont :

- le Programme de bourses de recherche dans les laboratoires du gouvernement canadien (CRSNG);
- le Programme de bourses postdoctorales (CNRC);
- le Programme de bourses de recherche dans l'industrie (CRSNG);
- le Programme des bourses de doctorat (Conseil de recherches en sciences humaines – CRSH);
- le Programme de bourses postdoctorales (CRSH);
- les Bourses postdoctorales (CRSH).

Préparation des jeunes à l'entrepreneurship

Le programme **Prêts aux étudiants entrepreneurs** accorde des prêts sans intérêt pouvant atteindre 3 000 \$ à des étudiants à temps plein qui mettent sur pied une entreprise pour l'été. Coordonné par la **Banque de développement du Canada (BDC)** pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, ce programme approuve plus de 1 300 prêts chaque année. Il est offert en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve. Il existe des programmes provinciaux dans les autres provinces.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a établi un fonds de capital de risque à l'intention des jeunes en affaires. Le programme est doté de 15 millions de dollars et fournit une aide financière remboursable, des conseils et des mentors aux jeunes entrepreneurs. Une somme supplémentaire de 200 000 \$ est mise à la disposition des **75 sociétés d'aide au développement des collectivités** établies dans l'Ouest canadien; elle servira à consentir des prêts à de jeunes entrepreneurs qui veulent fonder leur propre entreprise ou faire prendre de l'expansion à une entreprise existante.

Entreprise autochtone Canada fournit aux jeunes entrepreneurs des services de planification d'affaires et des services financiers. Cet organisme offre de nombreux programmes de sensibilisation à l'entrepreneurship et projets relatifs à l'autoroute de l'information destinés spécialement aux jeunes de moins de 30 ans : en effet, 68 p. 100 de la population autochtone appartient à ce groupe d'âge.

Acquisition de compétences pour la nouvelle économie

Le programme **Sciences et Culture Canada** d'Industrie Canada réserve deux millions de dollars chaque année aux groupes à but non lucratif qui encouragent les jeunes Canadiens à faire carrière dans les sciences et la technologie.

Afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec la recherche-développement, le **Programme de bourses de recherche (1^{er} cycle)** du CNRC offre des emplois d'une durée maximale de quatre mois dans les laboratoires de petites universités du pays. Les universités décernent environ 110 bourses chaque année, et l'industrie, 550 autres.

Les Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement rendent hommage aux enseignants des quatre coins du Canada. Ils sont attribués à des éducateurs qui réussissent particulièrement bien à améliorer le rendement de leurs étudiants, à enrichir leur esprit et à les encourager à entreprendre une carrière à caractère scientifique.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) finance cinq réseaux de recherche sur l'éducation et la formation. Les membres des

réseaux élaborent des stratégies pour accroître chez les Canadiens les connaissances et les compétences nécessaires dans le monde hautement compétitif d'aujourd'hui et pour assurer l'intégration de ces stratégies dans les milieux de travail existants. De concert avec Northern Telecom, le CRSH a également financé des recherches destinées à améliorer la formation en sciences et à accroître les connaissances scientifiques de la population canadienne.

Innovation et partenariat, facteurs d'emploi et de croissance

Des règles et des services équitables

Le marché est le lieu où les entreprises, la population active et les consommateurs décident des endroits où ils investiront et travailleront, des biens et des services qu'ils produiront ou offriront, et des articles qu'ils achèteront. Les consommateurs veulent pouvoir faire leurs achats en toute confiance et en disposant d'informations suffisantes pour prendre des décisions éclairées. Parallèlement, les entreprises doivent pouvoir miser sur un ensemble juste et cohérent de règles établies à l'égard du marché.

Le Portefeuille de l'Industrie réunit une vaste gamme de services qui contribuent à assurer aux entreprises et aux consommateurs canadiens l'existence d'un marché équitable, efficace et compétitif.

Industrie Canada compte un nombre considérable de programmes et d'organismes chargés d'appliquer des règles et d'assurer des services équitables.

Le gouvernement du Canada considère ce que l'on invente, rédige, conçoit ou dessine comme étant des éléments de propriété intellectuelle qu'il est possible de protéger en vertu de la loi. L'**Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)** administre les lois canadiennes sur la propriété intellectuelle. Les services qu'il offre concernent

les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur, les dessins industriels et les topographies de circuits intégrés.

La concurrence est le fondement de presque toutes les activités économiques au Canada et elle est réglementée par la *Loi sur la concurrence*, qui régit toutes les transactions commerciales au pays. La Loi porte sur les infractions criminelles telles que la fixation de prix, le trucage des offres et la publicité trompeuse. Les dispositions de droit civil concernent l'abus de position dominante, l'exclusivité et les fusions. C'est le **Bureau de la concurrence** qui répond aux demandes de renseignements et donne suite aux plaintes formulées en vertu de la *Loi sur la concurrence*.

La **Direction générale des produits de consommation** a pour mandat de servir les consommateurs et les entreprises du Canada en encourageant l'étiquetage précis et informatif des produits de consommation et en intervenant en cas de déclaration trompeuse sur la qualité, la quantité ou le rendement d'un produit donné.

La **Direction générale des corporations** supervise l'administration et la mise en application des lois régissant l'activité des entreprises au Canada. Elle compte trois principaux domaines d'activité, à savoir la constitution en personne morale, les services aux entreprises et à leurs actionnaires, et les services d'information.

Mesures Canada s'assure que les règles d'équité et d'exactitude sont respectées chaque fois qu'une unité de mesure est le paramètre en fonction duquel des biens ou des services sont achetés ou vendus. L'organisme fournit un vaste éventail de services pour garantir le fonctionnement équitable du marché. Par conséquent, les Canadiens sont sûrs d'en avoir pour leur argent.

Le **Bureau de la consommation** concentre son action sur les marchés et sur la gestion des informations, en s'assurant que les consommateurs peuvent exprimer leur point de vue tôt dans le processus d'élaboration des politiques. Le « Carrefour des consommateurs », situé au site web **Strategis**, fournit des renseignements à jour sur les questions intéressant les consommateurs et sur les groupes de consommateurs. Le Bureau soutient par ailleurs le mouvement des consommateurs canadiens, qui est fort et autosuffisant. En collaborant avec les groupes de consommateurs du pays, il peut aider ces derniers à se faire clairement entendre des gouvernements et des milieux d'affaires.

Le **Bureau du surintendant des faillites (BSF)** aide à faire en sorte que les faillites et les cas d'insolvabilité soient réglés avec équité et méthode. Le Bureau enregistre et supervise l'administration des faillites et des cas d'insolvabilité et il traite les plaintes émanant des créanciers, des débiteurs et des membres du public. De plus, il adopte et applique des normes professionnelles à l'intention des syndicats du secteur privé et des administrateurs des propositions déposées par des consommateurs.

Le spectre des fréquences radio est une ressource qui appartient à l'ensemble de la population canadienne. Par son programme de **gestion du spectre**, le Portefeuille veille à la meilleure utilisation

possible des fréquences radio à l'échelle du pays. En outre, le programme favorise un accès équitable et opportun à des systèmes et services de communications de haute qualité fournis à prix abordable. Le programme encourage aussi le développement industriel et les exportations, ainsi que l'innovation et l'investissement dans l'infrastructure canadienne des communications.

Le **Conseil canadien des normes (CCN)**, autre partenaire du Portefeuille, encourage la normalisation volontaire au pays pour faire progresser l'économie nationale, favoriser le développement durable, encourager la coopération internationale, aider et protéger les consommateurs, faciliter le commerce intérieur et international, et protéger la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et des membres du public. Le Conseil remplit son mandat dans le contexte du Système de normes nationales; il s'agit d'une fédération d'organismes qui rédigent des normes, vérifient la conformité des produits ou services aux normes appropriées, mettent les produits à l'essai, ou homologuent les systèmes de qualité des entreprises.

Pour en savoir plus sur les règles et règlements qui font valoir et protègent les intérêts des entreprises et des consommateurs, prière de consulter **Strategis**, site web primé d'Industrie Canada, à <http://strategis.ic.gc.ca>. (Cliquer sur « Le marché : services, lois et règlements » à partir du menu principal de **Strategis**.)



GC 224 (92/06) 7540-21-909-1811

